



## **CAP LOCALE DE CATEGORIE A DU 15 JANVIER 07**

### **1 Approbation du Procès-Verbal du 14/9/2006**

adopté à l'unanimité après observation de l' élu CGT qui fait remarquer que 2 des 6 tableaux statistiques joints traduisent une sorte de maltraitance des adjoints qui ont très peu bénéficié de bonifications en 2006 (observation également soulevée nationalement par nos représentants).

La direction récuse le terme de maltraitance et fait valoir que les adjoints ont été traités comme les autres cadres A. Elle observe que les conclusions tirées des pourcentages 2006 pourraient être validées si elles incluaient également les chiffres des 2 ou 3 années précédentes.

A suivre par conséquent.... D'autant plus que la DGCP s'est engagée à faire rectifier le tir

### **2-Liste d'aptitude 2007 de B en A.**

pour cette liste 2007 21 candidats se sont déclarés sur 65 potentialités.

La question de la mobilité est évoquée puisqu'à partir de cette année, elle se réduit exclusivement à une inter-région composée de : Aquitaine (en entier) + Midi-Pyrénées(-Tarn et Aveyron) + Corrèze.

L'accord se fait ensuite sur la proposition de la direction de retenir la candidature de Mme Marie-Lou PACAUD , le représentant CGT ne prenant pas part au vote final pour les motifs exprimés dans la motion lue en séance et que vous trouverez ci-joint.

L' élu CGT : Jean-Louis LACAZE TG